

LOISIRS

Concerts Lac-DeJazz 2019

Lac-Delage, 6 août 2019 — Les Concerts Lac-DeJazz sont de retour cet été au Manoir du Lac Delage en bordure du lac. Pour sa troisième édition, les amateurs de jazz ont été invités les vendredis 19 juillet, 2 et 23 août à 20h.

Le 19 juillet, nous avons reçu Pulsart Trio. Un groupe de Québec formé de Jérémie Carrier au vibraphone, Olivier Madore-Millette aux claviers et Simon Beauséjour Boudreault à la batterie. Ce groupe sympathique bat aux rythmes du jazz-funk. Ils nous ont présenté plusieurs de leurs compositions, de belles adaptations et des improvisations de feu!

Le 2 août, nous avons entendu le Trio de jazz Valérie Amyot. Chanteuse touche-à-tout, gagnante du Gala Révélation et quart-de-finaliste à l'émission La Voix, Mme Amyot a été jusqu'à tout récemment la chanteuse du groupe The Lost Fingers. Ce soir là, les musiciens se sont amusés à nous présenter leurs propres adaptations de grands succès pop. Une foule de tout près de 200 personnes ont pu apprécier la précision, la souplesse vocale et le sourire contagieux de Valérie. De même que les prouesses et beaux jeux de François Rioux à la guitare et Alex Morissette à la contrebasse. Le tout sous un ciel étoilé et une belle température.

Finalement, le 23 août, nous vous offrons un jazz urbain rythmé avec les cuivres de Joel and the Outsiders, un groupe de 5 musiciens. Joel est un musicien touche-à-tout, directeur musical, producteur et fondateur du festival de jazz Etcetera de Lévis. Leur répertoire marie agréablement le jazz fusion, le funky et le swing dans des mélodies accessibles à tous.

Ces concerts sont nés d'une initiative bénévole locale et bénéficient de l'appui de la Ville de Lac-Delage, du Secrétariat à la Capitale-Nationale, du Manoir du Lac Delage et de nombreux autres partenaires locaux et régionaux.

L'événement est gratuit et ouvert à tous. Le Manoir du Lac Delage propose un forfait souper à ceux qui souhaiterait accompagner leur spectacle d'un bon repas. Venez encourager des artistes d'ici dans le cadre enchanteur du Lac-Delage. Sous le chapiteau en cas de pluie. Contribution volontaire suggérée. ■



<https://www.facebook.com/Concerts-Lac-Dejazz-220489325457404/>



NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacadelageqc.ca
Site Internet : www.lacadelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

scéance ordinaire : 9 septembre et 15 octobre 2019 à 19h30

Un service de gardienne est disponible sur place. Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacadelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

LOISIRS

Activité de marche Lac-Delage -Tewkesbury 21 septembre 2019

Dans le cadre du 60^e anniversaire, nous vous invitons à marcher avec nous le tronçon de l'ancien sentier des Montagnais-Jésuites reliant Lac-Delage à Tewkesbury !

Le sentier des Montagnais-Jésuites était un chemin utilisé d'abord par les Premières Nations pendant des centaines d'années, puis par les Jésuites pour relier Québec au Lac-Saint-Jean. Ce sentier traversait autrefois le territoire de Lac-Delage.

Le 21 septembre prochain, nous célébrerons l'histoire de ce sentier important en marchant le tronçon de Lac-Delage à Tewkesbury. Il s'agit d'une chance unique d'admirer de magnifiques paysages et de passer sur des terrains qui ne sont pas normalement accessibles au public. Une occasion à ne pas manquer !

Cette randonnée d'une longueur de 10km durera toute la journée. Elle sera ponctuée d'informations historiques et patrimoniales. Le relief est relativement plat, mais le terrain est accidenté à plusieurs endroits. Prévoir de bonnes bottes et avoir une expérience minimale de randonnée.

L'activité se termine en beauté à l'église de Tewkesbury où un souper gastronomique autochtone et des conférences attendent les marcheurs.

L'inscription aux deux activités est indépendante et il est possible d'assister au souper sans avoir marché. La priorité est toutefois accordée aux marcheurs.

DATES À RETENIR

20 septembre 19h : Conférence de Louis Lefebvre au sujet de l'histoire du sentier Montagnais-Jésuites et de Lac-Delage (Pas d'inscription nécessaire, gratuit)

21 septembre 9h30 : Marche Lac-Delage-Tewkesbury (Gratuit. Inscription obligatoire, maximum 40 personnes de Lac-Delage et 20 de Tewkesbury)

21 septembre 17h : Repas gastronomique autochtone comprenant cerf rouge et saumon. Invité d'honneur : Régent Sioui. La conférence portera sur les échanges entre les communautés autochtones avant l'arrivée des Européens et sera offerte par madame O'Bomsawin. 35\$ par personne (20\$ pour les 14 ans et moins). Comprend le repas trois services, une consommation et la conférence.

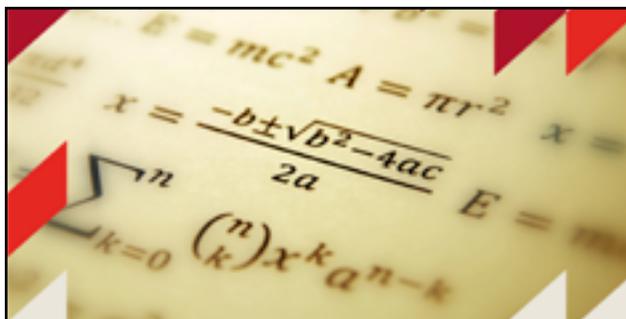


RÉSERVATION POUR LA MARCHÉ

Danielle Breton au 418 848-4229 ou dbreton80@hotmail.com
Mentionnez le nom de chaque participant qui souhaite s'inscrire.

RÉSERVATION POUR LE SOUPER

Arielle De Garie au 418 912-2482.
Possibilité d'acheter les billets en ligne : <http://www.acctewkesbury.com/confeacuterence-et-souper-gastronomique-autochtone.html>



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier



Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

■ Déchets
 ■ Recyclage
 ■ Compost
 ■ Feuilles
 ■ Monstres




Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus ?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Josée Lessard
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

BABILLARD MUNICIPAL

FERMETURES

L'Hôtel de Ville est fermé le lundi 2 septembre pour Fête du travail

RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

3^e versement de taxes municipales : 12 septembre 2019

TRAVAUX DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Il y aura vidange des fosses septiques du 19 au 23 août.

PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelaqc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelaqc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacdelaqc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLER #4
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacdelaqc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelaqc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelaqc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelaqc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelaqc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg
418 626-1146



Caisse populaire de Charlesbourg

La création de la Ville de Lac-Delage (1959-2019) 4^e partie

SAVIEZ-VOUS QUE....

Le sentier des Jésuites

Au XVII^e siècle, les Montagnais font le transport des fourrures entre Métabetchouan située sur la rive sud du lac Saint-Jean et Stadacona (Québec). Les Amérindiens empruntent un sentier qui suit le tracé de la rivière Saint-Charles, du lac Saint-Charles puis qui remonte la rivière des Hurons.

La Compagnie des Indes Occidentales - détentrice du privilège du commerce de la fourrure en Nouvelle-France - est abolie en 1674 puis remplacée par celle d'un riche marchand de Paris, Jean Oudiette. Oudiette engage Charles Bazire de Québec à titre de procureur de la compagnie. Devant les difficultés croissantes d'approvisionnement, Bazire décide d'établir un poste de traite à Métabetchouan. Les Jésuites s'associent à l'entreprise afin de fonder une mission au poste de traite. Le lac Saint-Jean compte plusieurs missions jésuites décrites dans les Relations⁴, et le sentier sert de voie de communication privilégiée.

Les Jésuites utilisent le sentier des Montagnais - qui devient le sentier des Jésuites - afin d'acheminer diverses marchandises à la mission Saint-Charles et au poste de traite (figure 1). Le sentier subit des aménagements mineurs afin de faciliter le transport des marchandises au cours des années 1675-1676. Il est officiellement en fonction à partir de 1676. Le sentier a été abandonné lors de la fermeture du poste de traite et de la mission en 1703. Le sentier des Jésuites emprunte deux tracés distincts suivant les saisons. Le sentier dit « d'été » reprend le tracé de l'ancien sentier des Montagnais : il passe par la rivière

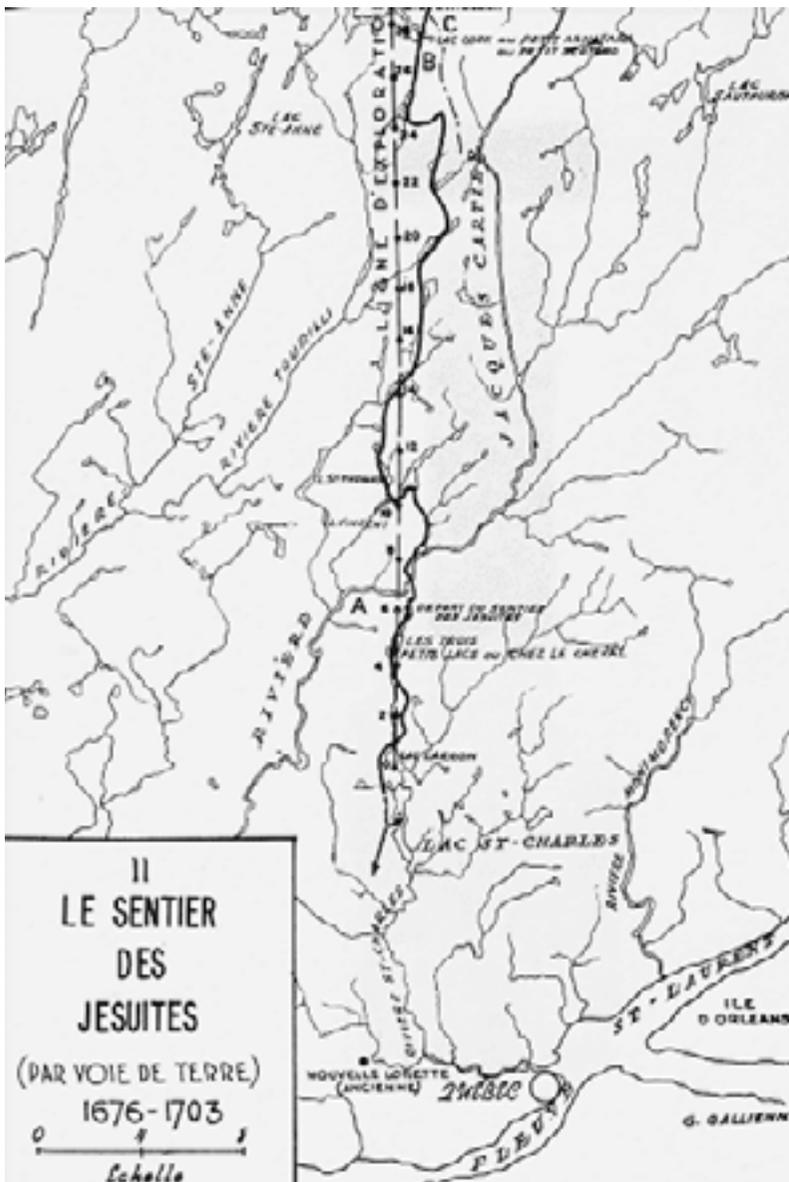


figure 1

Saint-Charles, le lac Saint-Charles puis la rivière des Hurons. Le sentier d'été sert essentiellement au transport des fourrures, un transport relativement léger. Le sentier dit « d'hiver » contourne le lac Saint-Charles et le lac Laron par l'ouest, puis il bifurque vers l'est au-delà du lac Laron avant de se diriger vers le nord. Le sentier d'hiver emprunte une voie terrestre pour le transport de marchandises plus lourdes comme le bétail qui ne peut cheminer sur les cours d'eau gelés. Il évite également la zone marécageuse située au sud du lac Laron, car elle ne gèle pas assez solidement en hiver. Le sentier d'hiver emprunte approximativement le parcours de la 1^{re} Avenue à Lac-Saint-Charles puis contourne le lac Laron au nord en direction de l'est en empruntant le tracé de l'ancien chemin du Curé avant de bifurquer vers le nord en se frayant un chemin entre les deux monts qui bordent la ville de Lac-Delage au nord (figure 2). Aussi les Montagnais, les Hurons et les Jésuites eurent-ils connaissance de l'existence du lac Laron en raison de sa proximité du sentier. Il s'agit donc de la première exploration connue du secteur du lac Laron.

LE TEMPS DES SEIGNEURIES

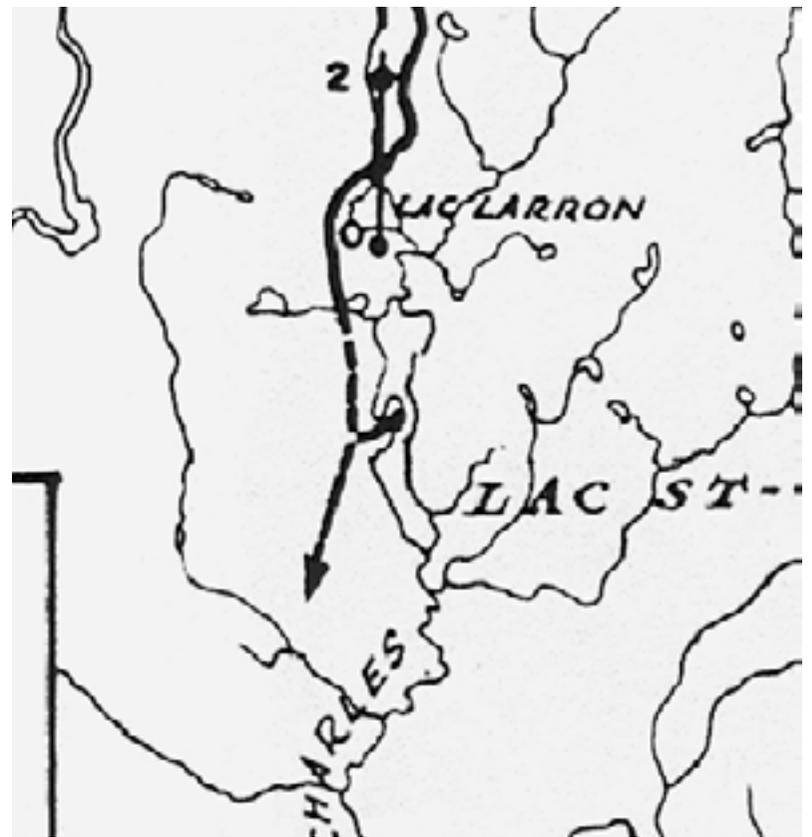


figure 2

Afin d'aménager le territoire de la Nouvelle-France, la couronne française adopte le système seigneurial qui prévaut dans la métropole à cette époque. Ce système, dont l'origine remonte au Moyen Âge, consiste à diviser le territoire en grandes parcelles - les seigneuries - que le roi concède à des nobles, à des officiers militaires, au clergé ou à des administrateurs coloniaux. Le seigneur doit aménager le territoire de sa seigneurie afin d'en tirer des avantages financiers. Il divise le territoire en censives qu'il concède à des colons. Les colons défrichent la terre afin de vivre des produits de l'agriculture. Le seigneur retire des privilèges sociaux et économiques qui découlent de l'exploitation adéquate de sa seigneurie. Il perçoit, par exemple, un droit de banalité qui correspond approximativement à un quatorzième des grains que les censitaires doivent moudre au moulin seigneurial. En raison de l'absence de voie de communication en dehors du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux affluents, les seigneuries se composent de grandes bandes de terres étroites et profondes disposées de part et d'autre des cours d'eau.

Robert Giffard obtient la seigneurie de Beauport de la Compagnie des Cent-Associés en 16349. Par la suite, la Compagnie des Cent-Associés concède également la seigneurie Saint-Gabriel à Robert Giffard en 1647. Les deux concessions réunies constituent une immense seigneurie qui s'étend profon-

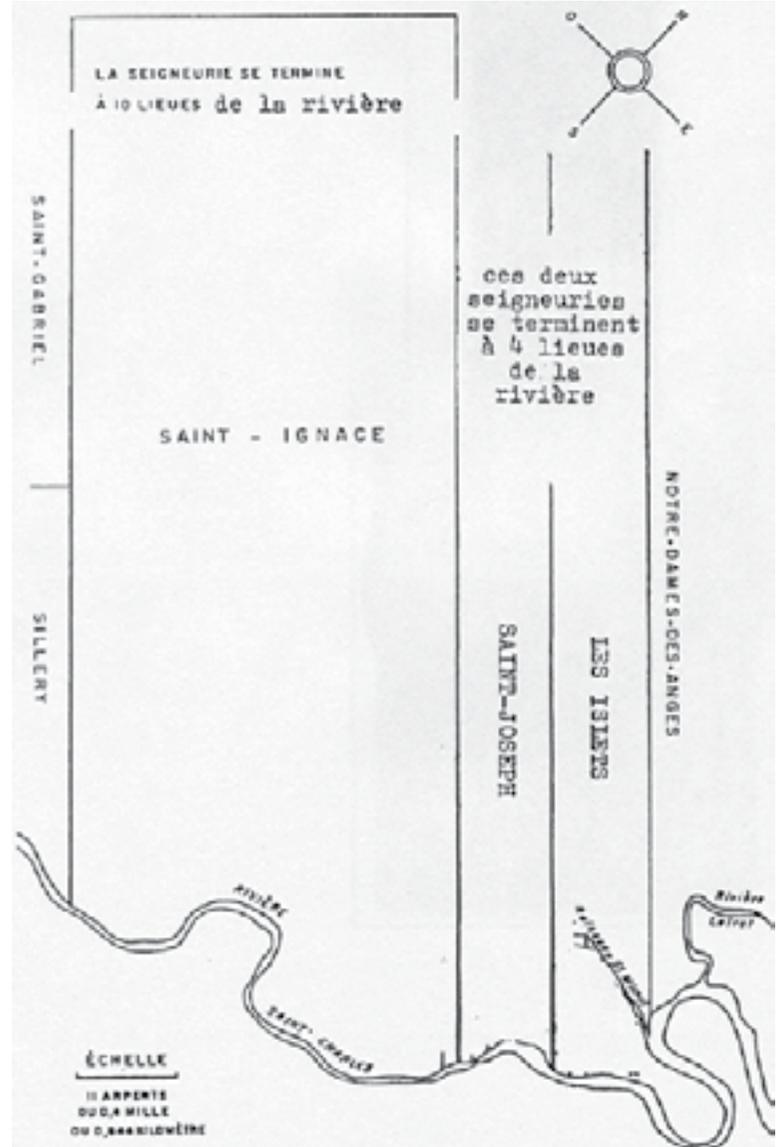
NOTRE HISTOIRE

dément dans les terres à plus de 30 kilomètres. Elle inclut, par exemple, le territoire de Saint-Émile, de Lac-Saint-Charles et de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Dès l'acquisition de la seigneurie Saint-Gabriel, Robert Giffard en cède une partie aux Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1647.

«J'ay Robert Giffard, seigneur de Beauport, coner et medecin ordinaire de Sa Majesté, désirant gratifier et aider ma fille Françoise Giffard demeurante avec les Révérendes Hospitalières de la Nouvelle-France établies à Kebec et y prétendant être rlige et prendre l'habit de religion, et faire sa profession en son tems, ai cédé et donné et cède et donne par ces prestes aux dts Rlises. une demie lieue de la terre qui m'a été donnée cette année preste par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France par leur concession faite en date du seizième avril mil six cent quarante sept et par une autre tendante à même fin du quinzisième mai mil six cent quarante-sept, laquelle terre conformément aux dtes concessions se trouve des terres concédées à M. Couillard et possédées par icelui qui sont sur la rivière Saint-Charles, du côté du nord, l'espace d'une route ou environ en deça du Sault, tirant vers Kebec, et ainsi celles qui m'ont été concédées tirant au-delà du Sault, deux lieues de long de la d. rivière et dix lieues en profondeur [...]»

La donation constitue donc la dot de la fille du seigneur - Marie-Françoise - qui devient la première canadienne à prononcer ses vœux dans la communauté des Augustines. La communauté nomme la seigneurie Saint-Ignace afin de perpétuer le souvenir de leur première mère supérieure de Québec. Le lac Saint-Charles ainsi qu'une partie du lac Laron sont situés sur le territoire de la seigneurie Saint-Gabriel qui a été cédé aux Augustines en 1647 (figure 3).

De manière générale, les premiers hameaux et villages de la province se développent en bordure du fleuve ou des cours d'eau importants. Ainsi la mise en valeur des territoires situés au nord de la première «strate de colonisation» est-elle relativement tardive. L'absence de voie de communication, l'isolement, les conditions géographiques et climatiques impropres à l'agriculture et le manque de colons freinent la colonisation de plusieurs territoires comme le secteur nord de la seigneurie Saint-Ignace. Aussi la colonisation du territoire de Lac-Saint-Charles ne débute-t-elle véritablement que vers les années 1780, et elle ne semble pas avoir débordé sur le secteur voisin du lac Laron. Le secteur du lac Laron n'aurait donc pas été exploité au temps des seigneuries. ■



Carrossier ProColor

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

Clé Verte

Votre voiture est endommagée ?

Appellez: **Eric Blais**
418 561-0084

Service d'estimation à domicile.

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec
Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

2^e édition

LE HAPPENING FESTIBIÈRE DE RETOUR À SHANNON !

Shannon, le 1^{er} août 2019 – Suite à l’immense succès de l’an dernier, l’événement incontournable de l’été, le *Happening Festibière* sera de retour pour une 2^e édition le **samedi 7 septembre**, de 12 h à 22 h, au Parc municipal situé au 75, chemin de Gosford.

Une occasion unique de déguster les produits des meilleures microbrasseries et les spécialités culinaires des camions de rue alors que de nombreux exposants seront présents dont : ChuMrros, Cuisine du Marché, Crêpe Là, Bar laitier mobile Brise Glace, Casa Smoked Meat, QB Barbecue, La Galette Libanaise et plus encore ! De plus, les amateurs de houblon prendront plaisir à déguster les nombreuses variétés de bières proposées par deux *beertrucks* ainsi qu’un bar à fût et à vin.

Les citoyens de Shannon et des villes avoisinantes sont invités à venir savourer une bonne bière entre amis, découvrir les saveurs du Québec et s’amuser en famille avec les nombreuses activités offertes sur le site, dont des jeux gonflables, des jeux d’adresse, des séances de maquillage ainsi que deux spectacles gratuits présentés en soirée dont le JF duo, de 17 h 30 à 19 h 30, et le groupe DNA of Rock de 20 h à 22 h.

À l’occasion de cette journée, le Service de la sécurité publique tiendra une journée porte ouverte de la caserne d’incendie de Shannon située au 77, chemin de Gosford. De 13 h à 17 h, petits et grands sont invités à venir rencontrer les pompiers, visiter la caserne et admirer les divers véhicules d’urgence.

L’entrée sur le site est gratuite pour tous. L’activité aura lieu beau temps, mauvais temps. Les chiens ne sont pas admis sur le site.

Les verres écoresponsables de 12 oz, à l’effigie du *Happening Festibière*, seront disponibles en prévente au coût de 7 \$ (taxes incluses), incluant une dégustation 6 oz, à compter du 8 août à l’Hôtel de Ville de Shannon au 50, rue Saint-Patrick.

La Ville de Shannon tient à remercier la Caisse populaire Desjardins du Piedmont Laurentien partenaire officiel de l’événement.

Pour plus d’information, consultez le site Internet de la Ville au www.shannon.ca ainsi que la page Facebook.

- 30 -

Source
Ville de Shannon
50, rue Saint-Patrick,
Shannon (Québec) G3S 0A1
418 844-3778
communications@shannon.ca
www.shannon.ca

Pagayons au Lac-Delage en famille !

Pour donner suite à l’appel du Comité Famille de la Ville de Lac-Delage auprès des citoyens, le projet de sortie nautique en planche à pagaie en famille a été réalisé grâce à l’initiatrice du projet, madame Caroline Jacques. Le but de l’activité est de pouvoir s’approprier le lac à titre de Delageois, exercer une activité ludique nautique entre concitoyens et augmenter sa vigilance et sa sécurité sur un plan d’eau ainsi que ses habiletés à exercer la planche à pagaie.

EN BREF, VOICI LE RAPPORT DE L’ACTIVITÉ :

- L’activité a fait l’objet d’une publicité préalable dans Le Delageois, dans les pages Facebook de la ville et des citoyens ainsi que des affiches aux boîtes aux lettres.
- En tout près d’une cinquantaine (47) de Delageois ont pu participer, s’amuser, se voisiner et apprécier leur lac de façon sécuritaire.
- Plusieurs mentionnent être mieux habiletés à pagayer après les activités qui survolaient les techniques de base essentielles à la planche à pagaie.
- La chaîne CCAP.TV a fait un reportage pour l’occasion diffusé dans l’émission VU D’ICI du 15 juillet 2019. On peut y voir Valérie Turcotte propriétaire de Espace Om Shanti, Caroline Jacques organisatrice ainsi qu’une famille et des enfants qui témoignent positivement de leur participation.
- Tel que prévu au calendrier 5 sorties nautiques ont eu lieu sous un soleil radieux. Elles visaient les familles (parents-enfants) et deux étaient consacrées aux adolescents.
- Belle surprise: une dizaine de participants se définissent comme des nouveaux Delageois. Ils mentionnaient qu’il s’agissait d’une belle occasion pour eux de rencontrer des gens. Plusieurs enfants et adolescents ont pu échanger leurs coordonnées en vue de se revoir.

La Ville désire remercier madame Caroline Jacques ainsi que les membres du comité famille, le Manoir du Lac-Delage et Om Shanti pour avoir rendu possible cette activité.

Source et information :
Direction générale
418-848-2417



Le manoir du Lac-Delage vous offre de participer à sa Programmation de cours automne 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
		AQUA TONIC 10h à 11h		AQUA TONIC 10h à 11h
		HATHA YOGA (tout niveau) 19h à 20h15		

Aqua Tonic les mardis et jeudis

Au coût de 170 \$ tx incl.
pour 14 cours (1X sem , 14 semaines)

Au coût de 340 \$ tx incl.
pour 28 cours (2X sem , 14 semaines)

Débutant mardi le 3 septembre
et jeudi 5 septembre.

Hatha Yoga les mardis

Au coût de 165\$ tx incl.
pour 12 semaines

Pour les enfants : 100\$ (16 ans et moins)

Pour les inscriptions,
elles pourront se faire en ligne.

Débutant le 17 septembre.

APPEL AUX CITOYENNES ET CITOYENS !

VOUS RÉSIDEZ DANS LA JACQUES-CARTIER OU Y TRAVAILLEZ DANS LE DOMAINE CULTUREL?

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE OPINION.

La MRC de La Jacques-Cartier procède actuellement à la mise à jour de sa politique culturelle.

Participez en nous partageant vos intérêts et vos besoins en matière de culture à mrc.jacques-cartier.com/sondage, à l'aide du code QR ou en retournant ce formulaire à votre bureau municipal une fois complété.



Pour lire le code, utilisez l'application "photo" de votre téléphone. Vous serez ensuite redirigé sur la page Web du sondage.

Courez la chance de gagner un panier découverte de La Jacques-Cartier d'une valeur de 250 \$ en remplissant le sondage avant le 13 septembre.

SONDAGE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

PORTRAIT DU RÉPONDANT

À TITRE DE RÉPONDANT, VOUS ÊTES :

- Un homme Une femme
 Je ne souhaite pas le préciser

À TITRE DE RÉPONDANT, VOUS ÊTES :

- Un citoyen de la MRC de La Jacques-Cartier
 Un artiste de la MRC de La Jacques-Cartier
 Un bénévole culturel de la MRC de La Jacques-Cartier
 Un travailleur culturel de la MRC de La Jacques-Cartier

À TITRE DE RÉPONDANT, VOUS VIVEZ ACTUELLEMENT :

- À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 À Shannon
 À Fossambault-sur-le-Lac
 À Lac-Saint-Joseph
 À Saint-Gabriel-de-Valcartier
 À Lac-Beauport
 À Lac-Delage
 À Stoneham-et-Tewkesbury
 À Sainte-Brigitte-de-Laval
 Aucune de ces municipalités
(PASSEZ À LA SECTION ORIENTATIONS CULTURELLES)

COMBIEN DE PERSONNES VIVENT DANS VOTRE FOYER (VOUS INCLUANT)?

- 1 2 3 4 5 Plus de 5

COCHEZ LE OU LES GROUPES D'ÂGE DES PERSONNES QUI VIVENT À VOTRE DOMICILE.

- 0-5 ans 25-34 ans 65-74 ans
 6-12 ans 35-44 ans 75 ans et plus
 13-17 ans 45-54 ans
 18-24 ans 55-64 ans

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS DANS LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER?

- Un an et moins Entre 6 et 10 ans
 Entre 1 et 5 ans Plus de 10 ans

QUEL BUDGET ANNUEL VOTRE MÉNAGE CONSACRE-T-IL AUX SORTIES ET AUX ACTIVITÉS CULTURELLES (EX. : SPECTACLE DE MUSIQUE, COURS DE DANSE, CINÉMA, ACHAT DE LIVRES, ABONNEMENT À DES REVUES, ETC.)?

- Aucun 501\$ à 700\$
 Moins de 50\$ 701\$ à 999\$
 51\$ à 250\$ Plus de 1 000\$
 251\$ à 500\$

NOMMEZ LES ASSOCIATIONS, LES REGROUPEMENTS OU LES ORGANISMES CULTURELS DANS LA JACQUES-CARTIER DONT VOUS ÊTES MEMBRE.

- Cercle de Fermières Chorale
 Société d'histoire Troupe de théâtre
 Troupe de danse Club de photographie
 École de musique Bibliothèque municipale
 Regroupement ou association artistique (comme la Guilde artistique de Lac-Beauport ou la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier) Aucun

DE QUELLE FAÇON VOUS TENEZ-VOUS INFORMÉ(E) DE L'OFFRE CULTURELLE DISPONIBLE DANS VOTRE MILIEU (VILLE OU MRC)?

- Site Internet de la MRC
 Réseaux sociaux
 Site Internet de votre ville ou municipalité
 Votre journal municipal
 Journal régional (Courrier de Portneuf, Le Jacques-Cartier, L'Écho du Lac)
 Télévision communautaire (CJSR ou CCAP.TV)
 Affiche et dépliant dans les commerces
 Infolettre de la MRC
 Bouche-à-oreille

HABITUDES CULTURELLES

QUELLES SORTIES CULTURELLES AVEZ-VOUS FAITES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS? VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES.

	Votre ville de résidence	Autre ville dans la MRC de La Jacques-Cartier	Ville de Québec	MRC de Portneuf	Région de Montréal	Ailleurs au Québec	Ne s'applique pas
Visité une bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Allé au cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fait une visite à caractère patrimonial (ex : lieu historique, visite d'église, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vu une pièce de théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Visité un salon des artisans (ex : marché de Noël)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assisté à un spectacle de danse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assisté à un spectacle d'humour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assisté à un spectacle de cirque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assisté à un spectacle de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Visité un musée ou une galerie d'art	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assisté à une conférence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S'IL Y A LIEU, QUELLES AUTRES SORTIES CULTURELLES AVEZ-VOUS FAITES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS?

QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES PRATIQUEZ-VOUS (QUE CE SOIT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU AMATEURE)? VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES.

	Votre ville de résidence	Autre ville dans la MRC de La Jacques-Cartier	Ville de Québec	MRC de Portneuf	Région de Montréal	Ailleurs au Québec	Ne s'applique pas
Artisanat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lecture / écriture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Généalogie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arts visuels (peinture, sculpture, photo, dessin, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Théâtre / improvisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chant / chorale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Multimédia / art numérique / art sonore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUELLE AUTRE ACTIVITÉ CULTURELLE PRATIQUEZ-VOUS?

À QUELLE FRÉQUENCE PARTICIPEZ-VOUS À UNE ACTIVITÉ CULTURELLE AU COURS D'UNE ANNÉE?

- Jamais 1 à 5 fois par année 6 à 10 fois par année 11 fois et plus

À QUELLE FRÉQUENCE FRÉQUENTEZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE?

- Jamais
- Au moins 1 fois par semaine
- Au moins 1 fois par mois
- Au moins 1 fois par 6 mois
- Au moins 1 fois par année

QUEL EST VOTRE INTÉRÊT POUR LE PATRIMOINE (BÂTI, IMMATÉRIEL, RELIGIEUX, PAYSAGER, ETC.)? 1 ÉTANT PEU INTÉRESSÉ, 5 ÉTANT TRÈS INTÉRESSÉ.

- 1 2 3 4 5

PARMI LES ACTIVITÉS CULTURELLES ORGANISÉES DANS LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER, COCHEZ CELLES AUXQUELLES VOUS AVEZ PARTICIPÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES?

- Les Journées de la culture
- Concours La carte de Noël régionale
- Marché de Noël
- Cinéma en plein air
- Spectacle en plein air
- Animation en bibliothèque (exposition, heure du conte, conférence, etc.)
- Pièce de théâtre
- Je n'ai participé à aucune activité culturelle organisée dans la MRC de La Jacques-Cartier
- Autre : _____

LORSQUE JE PARTICIPE À UNE ACTIVITÉ CULTURELLE, JE VEUX SURTOUT (VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES).

- Apprendre de nouvelles choses
- Bouger, dépenser mon énergie
- Rencontrer de nouvelles personnes
- Passer du temps avec mes proches
- M'amuser et me changer les idées
- Autre : _____

DANS LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER, TROUVEZ-VOUS QU'IL Y A SUFFISAMMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES POUR CHACUNE DES CLIENTÈLES NOMMÉES CI-DESSOUS? COCHEZ UNE RÉPONSE POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE.

	OUI	NON	NE SAIT PAS
Enfants de moins de 5 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants de 5 à 12 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes de 13 à 18 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aînés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Familles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QU'EST-CE QUI LIMITE VOTRE PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS CULTURELLES? VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES.

- Manque de temps
- Manque d'argent
- Conflit d'horaire avec d'autres activités
- Pas d'accompagnateur
- Difficulté à se déplacer
- Peu d'intérêt envers la culture en général
- Manque d'offre intéressante
- Manque d'information
- Aucune de ces réponses
- Autre : _____

ORIENTATIONS CULTURELLES

SELON VOUS, QUELS SERAIENT LES TROIS RÔLES LES PLUS IMPORTANTS DE L'ART ET DE LA CULTURE DANS LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER? COCHEZ SEULEMENT 3 RÉPONSES.

- Attirer de nouveaux citoyens / familles
- Attirer des touristes
- Stimuler l'économie
- Être un vecteur d'éducation / d'expériences nouvelles / de changement social
- Être une source de divertissement
- Améliorer la qualité de vie
- Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens

QUELS TYPES DE PROJETS CULTURELS (ORGANISÉS PAR LA VILLE, LA MRC OU LES ORGANISMES DU MILIEU) SOUHAITERIEZ-VOUS RETROUVER DAVANTAGE DANS LA JACQUES-CARTIER?

VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES.

- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Circuit historique
- Conférence (ex : auteurs, historiens, etc.)
- Formation (peinture, danse, photo, vidéo, théâtre, musique, etc.)
- Spectacle (théâtre, musique, danse, etc.)
- Mise en valeur du paysage de La Jacques-Cartier (ex : activités culturelles sur la vélopiste, en bordure des plans d'eau, en forêt, etc.)
- Mise en valeur du patrimoine immatériel (ex : patrimoine textile, forestier, irlandais, etc.)
- Ligue / match d'improvisation
- Projection de films ou de documentaires
- Exposition d'histoire, d'arts visuels ou de métiers d'art
- Symposium
- Salon de vente de métiers d'art et d'arts visuels
- Atelier de création dans les écoles primaires / camps de jour / maisons des jeunes
- Intégration d'œuvres d'art dans l'espace public (sculptures, murales, etc.)
- Activité en bibliothèque (ex : heure du conte, club de lecture, initiation à la lecture, activité de généalogie, etc.)
- Autre : _____

SELON VOUS, QUELS ASPECTS CULTURELS DEVRAIT-ON DÉVELOPPER DAVANTAGE DANS LA MRC?

VOUS POUVEZ COCHER PLUSIEURS RÉPONSES.

- Accessibilité aux arts et à la culture
- Conservation et mise en valeur du patrimoine
- Création et production artistique
- Diffusion des arts et de la culture (meilleure communication aux citoyens de ce qui se passe dans la région)
- Éducation (cours, initiation)
- Soutien à la relève artistique (aux jeunes artistes)
- Reconnaissance et promotion des artistes et des organismes culturels (bottin des artistes locaux, prix aux artistes, etc.)
- Augmentation de l'offre d'activités et de sorties culturelles (plus d'activités et plus de choix)
- Renforcement du sentiment d'appartenance à la MRC de La Jacques-Cartier par la culture (ex : création d'événements culturels rassembleurs)
- Autre : _____

QUEL PORTRAIT DRESSEZ-VOUS DES ACTIVITÉS ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DANS LA JACQUES-CARTIER?

	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Ne sait pas
Nombre d'activités	<input type="checkbox"/>				
Diversité des activités	<input type="checkbox"/>				
Qualité des activités culturelles proposées	<input type="checkbox"/>				
Qualité des infrastructures et des équipements culturels	<input type="checkbox"/>				

AUTRES COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS ET LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DANS LA JACQUES-CARTIER?

Y A-T-IL DES ACTIVITÉS CULTURELLES, SERVICES OU AMÉNAGEMENTS QUI POURRAIENT ENRICHIR VOTRE QUARTIER OU VOTRE ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT?

Oui Non Ne sait pas

SI OUI, PRÉCISEZ :

SELON VOUS, QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER AU NIVEAU ARTISTIQUE ET CULTUREL?

SELON VOUS, QUELLES SERAIENT LES AMÉLIORATIONS À APPORTER AUX ACTIVITÉS ACTUELLEMENT PROPOSÉES?

CONCOURS

FACULTATIF

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN PANIER "DÉCOUVERTE DE LA JACQUES-CARTIER"!

PRÉNOM ET NOM

ADRESSE COURRIEL

J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE CULTURELLE DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER PAR COURRIEL.

Oui Non

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE. LES RÉPONSES SERONT COMPILÉES DE FAÇON CONFIDENTIELLES ET ÉTUDIÉES EN VUE DE LA PARUTION DE NOTRE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE QUE NOUS SOUHAITONS DÉVOILER EN 2020.



Nouvelles de la ruche

Oyez! Oyez! Oyez!

Le 21 mai 2019, Nicole Cantin Roy a fait 185 points avec le mot ajoutera. Bravo Nicole!

Bienvenue à tous!

Au sommet de l'été, une ruche peut contenir jusqu'à 50 000 abeilles. À ce stade de son développement, environ 90% des abeilles de la colonie sont des ouvrières (femelles), alors que 10% des abeilles sont en fait des faux bourdons (mâles). Les mâles de la ruche n'ont pas de dard; ils ont plutôt un système bien sûr, butinage.



LAC-DELAGE

Pour plus d'informations sur les cours à la carte offerts à Lac-Delage, surveillez les groupes Facebook suivants:

POUND avec Melanie-Anne:
www.facebook.com/groups/PoundTaVieAvecMelAnne/

Citoyens de Lac-Delage:
www.facebook.com/groups/laodelage/

STONEHAM

La période d'inscription pour la session d'automne des loisirs de Stoneham débute le 12 août

Horaire des cours:
 - Lundi 18h00 à 19h00
 et/ou
 - Jeudi 18h00 à 19h00

Lieu:
 Gymnase HDN2

LAC-ST-CHARLES

La période d'inscription pour la session d'automne des Loisirs des Hauts-Sentiers débute le 18 août

Horaire des cours:
 - Mardi 18h30 à 19h30

Lieu:
 Centre Communautaire Paul-Emile Beaulieu

ST-EMILE

La période d'inscription pour la session d'automne des Loisirs des Hauts-Sentiers débute le 18 août

Horaire des cours:
 - Mercredi 18h00 à 19h00

Lieu:
 Centre Communautaire St-Emile

Politique de reconnaissance de l'action bénévole

La qualité d'un milieu de vie, tel celui de Lac-Delage, est influencée par sa situation géographique ainsi que par la qualité de son administration et de ses infrastructures. Elle est également tributaire et redevable à la participation citoyenne.

En effet, l'engagement des citoyens dans les affaires d'une municipalité est souvent indispensable à une offre de service répondant aux besoins et aux préoccupations de la population. Si cet engagement s'avère un moyen économique d'offrir des services, il s'agit également d'une stratégie permettant d'accéder à des ressources et des expertises qui ne seraient pas disponibles autrement. La dynamique participative qui en résulte contribue à la création et au maintien d'un milieu de vie agréable et sécuritaire, terreau fertile au développement de liens sociaux sains et constructifs.

Il est grandement bénéfique et rassurant dans une communauté que des citoyens s'engagent et offrent généreusement de leur temps, par conséquent, leurs contributions méritent d'être encouragées et reconnues.

OBJECTIF

Afin d'accroître la participation citoyenne et la valeur de celle-ci, la présente politique vise à mettre en place les conditions favorables à une action bénévole profitable, à savoir :

- | | | |
|---|---|---|
| 1) La valorisation de l'action bénévole : par la mise en place de groupes bénévoles chaque fois que cela est possible et pertinent; | 2) La cohésion dans l'action : par la prise en compte, par tous les acteurs municipaux, des travaux et des réflexions en cours issus des divers comités actifs; | 3) La promotion de l'action bénévole : par la diffusion des bénéfices acquis grâce à l'action bénévole et la reconnaissance de ceux et celles envers qui la communauté est redevable. |
|---|---|---|

LAC-DELAGÉ – SON ORGANISATION

Lac-Delage, une municipalité comptant environ 700 résidents, doit largement sa vitalité et son dynamisme à la participation citoyenne et à l'engagement démontré quotidiennement par le personnel œuvrant à l'administration de ses affaires et à l'entretien de ses infrastructures. En bref, trois types d'intervenants composent cette organisation municipale, à savoir :

- Conseil municipal – Six conseillers siègent à cette instance auxquels s'ajoute le maire de la municipalité qui préside les séances du conseil municipal. Celui-ci traite l'ensemble des affaires confiées par la Loi des cités et villes (chapitre C-19). Il s'agit principalement, mais pas exclusivement, des finances, des travaux publics et de voirie, d'urbanisme, des loisirs et de la culture, de la sécurité publique et de l'environnement.
- Administration et travaux publics – L'équipe permanente de la municipalité compte un nombre restreint d'employés dirigés par la personne détenant le rôle de directeur général. Dans les limites des moyens à leur disposition et des orientations du conseil municipal, ce sont eux qui assurent la continuité des services et qui répondent aux attentes des citoyens.
- Comités bénévoles – Ces comités, permanents ou ad hoc, sont formés suite à l'approbation des membres du conseil municipal. Au moment de produire la présente politique, les comités permanents à Lac-Delage sont :

- Comité consultatif sur l'urbanisme;	- Comité de sécurité citoyenne;
- Comité de la sécurité publique; ¹	- Fête des Tuques; ³
- Comité de la famille;	- Comité du Jardin communautaire Bette et Ciboulette. ³
- Comité de la politique culturelle; ²	

CYCLE DE VIE D'UN COMITÉ BÉNÉVOLE

1. Création et organisation d'un comité bénévole :

- | | |
|---|--|
| a) Un comité est créé uniquement suite à l'approbation du conseil municipal et au moins un conseiller du conseil municipal parraine ou préside le comité nouvellement créé; | b) Ce même conseiller procède au choix des membres qui formeront le comité suite à un appel de candidatures auprès des citoyens et citoyennes. |
|---|--|

2. Réalisation du mandat du comité :

- | | | |
|--|---|--|
| a) Lors des travaux du comité, celui-ci s'assure de la prise en compte des décisions ou orientations du conseil municipal; | b) Les séances de travail du comité se font dans le respect des contributions des bénévoles et des intervenants municipaux et dans un esprit de collaboration faisant plaisir et au développement de liens sociaux sains et constructifs; | c) Au fil des rencontres du comité, le responsable du comité veille à souligner son appréciation de la contribution de chaque membre et à rappeler l'importance des bénéfices qui sont ou seront livrés à la communauté. |
|--|---|--|

3. Reddition de comptes :

- | | |
|---|--|
| a) Lors des travaux du comité, le conseiller qui en est responsable fait régulièrement état au conseil municipal de l'avancement des travaux du comité; | b) Il s'assure également que les décisions ou les orientations du comité obtiennent le soutien du conseil municipal lorsque pertinent. |
|---|--|

4. Promotion et reconnaissance de l'action bénévole :

- | | | |
|--|--|---|
| a) Après du conseil municipal, les comités font rapport des résultats finaux qu'ils ont produits ou générés; | b) Après des citoyens de Lac-Delage, au moment et par le média que le conseil aura privilégié, les résultats des comités sont communiqués de manière à faire la promotion de l'action bénévole et à valoriser les contributions des bénévoles visés; | c) À l'attention des bénévoles, au moment et de la manière qui convient, le maire et les membres du conseil municipal soulignent leurs contributions et expriment leur gratitude au nom de la communauté. |
|--|--|---|

5. Évaluation des résultats et orientation future :

- | | |
|---|---|
| a) Le conseiller responsable du comité établit rétrospectivement l'adéquation entre les objectifs visés lors de la création du comité et les résultats obtenus; | b) Il recommande au conseil municipal tout changement à apporter au comité afin d'actualiser ses orientations, ses objectifs ou son fonctionnement. |
|---|---|

¹ Obligatoire selon la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19).

² Initié suite à une consultation auprès des citoyens et citoyennes de Lac-Delage.

³ Initiative citoyenne soutenue par le conseil municipal.

RESPONSABILITÉS ET ATTENTES

Afin d'assurer une cohésion optimale dans la conduite des affaires confiées aux divers comités bénévoles, ces derniers veilleront au respect des champs de responsabilités des acteurs de l'organisation municipale. La réciprocité étant également de mise.

- Maire – Il est implicitement membre de chacun des comités créés. Quoique sa participation régulière aux travaux du comité ne soit pas attendue, il peut se rendre disponible pour aider à orienter les travaux, exprimer les attentes du conseil municipal ou assurer aux membres du comité le soutien du conseil municipal aux moments opportuns.
- Conseillers – Selon la nature de ses responsabilités au conseil municipal, un conseiller sera désigné pour parrainer ou présider un comité. Ce rôle de président de comité implique notamment le recrutement des membres du comité, la mobilisation de ceux-ci, l'animation des travaux du comité, la liaison avec les intervenants de l'organisation municipale et la reddition de comptes au conseil municipal.
- Directeur général – À l'égard des travaux des comités, cette personne évalue les impacts des orientations prises par les comités sur la gestion des opérations courantes de la municipalité. Elle conseille le président du comité dans les choix à considérer afin que soient prises en compte les préoccupations des affaires municipales. Elle s'assure également que les façons de faire de la municipalité soient ajustées, le cas échéant, afin de refléter les orientations des comités ayant obtenu l'aval du conseil municipal.
- Employés – En appui au directeur général et sous sa supervision, ils apportent leur soutien à la mise en œuvre des orientations des comités et, le cas échéant, collaborent à la transformation de leurs façons de faire.
- Bénévoles – Lors de la réalisation de leur mandat, ils tiennent compte des responsabilités des intervenants municipaux et des orientations des autres comités. Ils interviennent dans le respect des personnes, le succès de leur mandat ainsi que le mieux-être de la communauté étant au cœur de leurs préoccupations.

MISE EN ŒUVRE

L'application de la présente politique et de son évaluation périodique relève de la responsabilité du maire et des membres du conseil municipal.



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

-Pour une intervention uniformisée sur le territoire

Lac-Delage, le 19 juin 2019 – Un nouveau règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés est applicable à la Ville de Lac-Delage depuis le 10 juin 2019.

Ce règlement énonce les règles municipales sur l'ensemble du territoire de la MRC, notamment en matière de sécurité, de paix et d'ordre, de nuisances, d'insalubrité, de circulation, d'animaux, de systèmes d'alarme, de colportage, d'eau potable, de signalisation et de stationnement.

Une initiative de la Sûreté du Québec

Sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier, dont à la Ville de Lac-Delage, c'est la Sûreté du Québec (SQ) qui est mandatée pour assurer le maintien de la paix et de l'ordre public, la préservation de la vie et la sécurité des citoyens. Or, depuis quelques années, la SQ devait composer avec des règlements différents dans chacune des neuf villes et municipalités. C'est ainsi qu'en collaboration avec la MRC de La Jacques-Cartier et les municipalités, les règlements des neuf villes et municipalités portant sur la sécurité publique et la protection des propriétés ont été harmonisés.

« Harmoniser nos règlements sur la sécurité publique avec les autres villes et municipalités de la MRC permet de faciliter les interventions et le travail des agents et nos fonctionnaires municipaux », a commenté le maire de la Ville de Lac-Delage, M. Guy Rochette.

Le Règlement est disponible au www.lacdelage.qc.ca

-30-

Source : Josée Desmeules, B.A.A., directrice générale

C'était un sot qui portait dans un seau, le sceau du roi. Il fit un saut et les trois tombèrent ensemble, sans pour autant arriver... à s'accorder.

Je suis un chien, mais je ne suis pas un chien. Qui suis-je ou que suis-je?

Pour maîtriser les exceptions, les tournures et règles excentriques de la langue française et, surtout, pour l'ÉCRIRE CORRECTEMENT, tu peux t'inscrire à mon tutorat en français.

Alice-Anne Busque Ph.D. a2busque@hotmail.com



Communiqué

Pour diffusion immédiate

NOTRE EAU... Y FAITES-VOUS ATTENTION ?

Lac-Delage, 24 juillet 2019- La Ville de Lac-Delage a observé une consommation d'eau potable plus élevée qu'à la normale et désire rappeler à ses citoyens que l'eau potable doit être utilisée intelligemment !

L'arrosage en période estivale

On ne le répètera jamais assez, l'eau est une matière précieuse.

Le saviez-vous?

- L'été, l'arrosage des pelouses constitue la principale source de consommation d'eau potable.
- 85 % des problèmes reliés aux aménagements paysagers découlent d'un arrosage abusif.
- Il est recommandé d'arroser qu'une seule fois par semaine.
- Après une bonne pluie, la pelouse n'a pas besoin d'être arrosée avant sept jours.
- Si votre pelouse jaunit, c'est qu'elle est en période de dormance. Elle concentre son énergie dans ses racines pour mieux récupérer une fois la sécheresse terminée. La pelouse peut résister **plusieurs semaines** sans arrosage! Elle retrouvera son teint verdoyant lorsque de bonnes précipitations surviendront.

Pour limiter les effets de la sécheresse sur votre pelouse, vous pouvez, en tout temps, utiliser ces quelques trucs simples :

- Pratiquez l'**herbirecyclage**, c'est-à-dire laissez vos résidus de gazon sur le sol lors de la tonte. Voici les nombreux bienfaits de cette pratique :
- Vous sauvez du temps : vous n'aurez plus à vider le sac de votre tondeuse à de nombreuses reprises lors de la tonte!
- Vous économiserez : vous n'aurez plus à vous procurer autant de fertilisant! Les rognures de gazons sont un fertilisant naturel.
- Vous diminuerez votre consommation d'eau potable : les rognures de gazons laissées au sol créent de l'ombre et permettent de conserver l'humidité du sol;
- **Maintenez un gazon plus long** en période de sécheresse prolongée. La pelouse plus longue crée de l'ombre au sol et garde l'humidité plus longtemps;
- Procurez-vous un **éco baril!** Utilisez plutôt l'eau de pluie pour arroser autour de la maison ou laver votre véhicule!

Autres conseils pour réduire votre consommation d'eau potable

- Nettoyer entrée, allée et patio à l'aide d'un balai (le boyau d'arrosage avec ou sans fermeture à relâchement étant interdit);
- Couvrir la piscine et contrôler adéquatement le niveau et la qualité de son eau afin d'éviter les remplissages inutiles et s'assurer de son étanchéité;
- Maintenir la plomberie en bon état et réparer les fuites.

La qualité de notre eau potable est affectée!

Pourquoi devrait-on surveiller notre consommation d'eau potable? Il est important de faire attention à notre eau et de l'utiliser modérément puisque le gaspillage et la surconsommation sont en grande partie responsables de la détérioration de nos lacs et rivières. Cela entraîne la production d'une quantité plus importante d'eaux usées et malgré les efforts exceptionnels déployés par la municipalité pour traiter ces rejets, l'eau déversée dans les rivières contient souvent des traces de polluants. Les usines de traitement des eaux usées ne peuvent généralement rendre l'eau aussi propre que celle prélevée à la source.

Voici un extrait du Règlement de consommation de l'eau potable au Lac-Delage concernant les périodes d'arrosage permises :

Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h A.M. le dimanche, le mardi et le jeudi.

Merci de votre collaboration !

Source et information :
Direction générale
418-848-2417



SYLVAIN LÉVESQUE
Député de Chauveau

BON ÉTÉ ET BONS CONCERTS LAC-DEJAZZ



1680, avenue Lapierre
Bureau 201
418 842-3330

**TOUJOURS PRÉSENT
POUR LAC-DELAGE**



INSCRIPTION AUTOMNE 2019

COURS DE HATHA YOGA



Session de 12 semaines

Adulte: 165\$

Enfant 16 ans et moins 100\$

Endroit: Manoir du Lac-Delage

Quand: Mardi soir 19h

POUR VOUS INSCRIRE: 418-802-7259

Session débutant mardi le 17 septembre



Les poules se portent à merveille et vous remercient pour tout l'amour reçu!

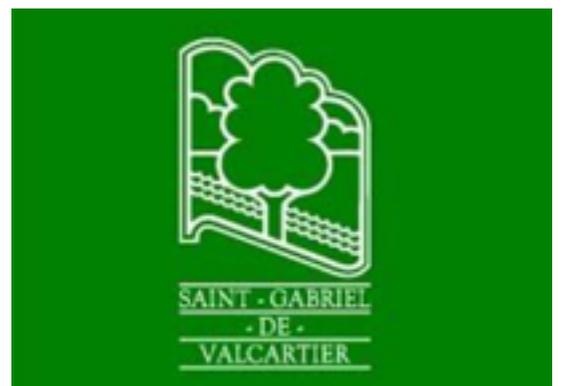
OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Émily Grenier	418 928-4952
Florence Lemoine	418 848-0706
Kassandra Blouin-Blais	418 570-4152 418 561-0084 418 848-8929
Lauranne Turgeon	418 848-7812

Trésors oubliés

Le comité historique de Valcartier a un urgent besoin de... Vieilles lettres, vieilles cartes postales, journaux de grand-mères, même la boîte de correspondance du grand oncle Fred! et d'autres précieux documents du genre qui ont pu être transmis et remisés à travers les générations. Nous parrainons un projet qui présentera, à l'automne prochain (dates à confirmer), des lectures publiques de «ces trésors oubliés». Faites-nous parvenir une numérisation de qualité des documents par courriel à l'adresse: valcartier1816@munsgdv.ca

INFORMATION: François Vidal: franvidal@hotmail.com | 418-575-3972



Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



Pour vendre ou acheter, votre 1^{er} choix
RE/MAX 1^{er} CHOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

*Lac-Delage,
c'est aussi chez nous!*

www.andrehuot.com

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

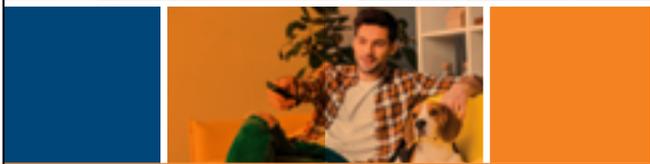


VIDÉO SUR DEMANDE

VOS SÉRIES ET VOS FILMS... TOUJOURS AU BON MOMENT



- ◆ Chaînes sur demande
- ◆ Location de films
- ◆ Rattrapage télé



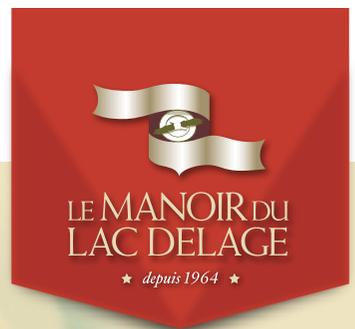
CCAP CABLE.COM
TÉLÉVISION ♦ TÉLÉPHONIE ♦ INTERNET

418.849.7125
www.ccapcable.com |
20 860, boul. Henri-Bourassa

*** La Vidéo sur Demande est accessible gratuitement à tous les clients télévision de la CCAP qui ont un service Accès numérique et utilisant un terminal de nouvelle génération G6 (4642 et 8642), G8 et G10. Pour accéder au contenu des chaînes sur demande, les clients doivent être abonnés aux chaînes dans leur forfait télé.

ENTRE LAC ET MONTAGNES

Vivez
l'expérience



AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

Promo
estivale

SOIN VISAGE
CLASSIQUE
60 MINUTES

59\$
PLUS TAXES

PRODUITS
ESTHEDERM SOLAIRE
MAINTENANT DISPONIBLES

INSTITUT
ESTHEDERM
PARIS



SUR RÉSERVATION : 418-848-0691

www.lacdelage.com

